

Louer une salle municipale

La Ville de Voreppe propose aux particuliers, aux associations et aux entreprises un choix de salles municipales à louer pour leur fêtes de famille, repas, réunion de travail, etc... Celle-ci sont réservées en priorité aux associations de la commune pour leurs activités.

Demande de réservation de salle

- Pour toute demande de réservation de salle : [télécharger le formulaire](#) ^[1] (*enregistrer le document pour pouvoir saisir à l'intérieur*) et le transmettre au Pôle Animation de la Vie Locale minimum 1 mois avant la date de réservation.
Ce formulaire est une pré-demande et ne confirme en aucun cas la disponibilité de la salle demandée.
- Vous pouvez contacter le Pôle Animation de la Vie Locale pour connaître la disponibilité d'une salle (voir coordonnées / permanences d'accueil ci-dessous).
- Une option peut-être mise pendant 15 jours sur la date choisie. Dans ce laps de temps, le réservataire confirme la réservation par écrit. Passé ce délai, l'option est levée.
- Environ un mois avant la date réservée, un courrier est adressé au réservataire lui indiquant les modalités pratiques.
- 10 jours avant la date réservée, le réservataire doit envoyer ou déposer en Mairie une attestation d'assurance, une convention d'occupation, un chèque de caution, un chèque de règlement du prix de la location.
- Quelques jours avant la date réservée, l'agent en charge des états des lieux fixe un rendez-vous avec le réservataire pour la remise des clés.

Prise de RDV pour les visites des salles festives

- Contacter le Pôle Animation de la Vie Locale au 04 76 50 47 09

-
- [Règlement intérieur des salles municipales de réunion et festives](#) ^[2]
 - Conditions de mises à dispositions : [Délibération du 23.11.2017](#) ^[3]
 - [Tarifs 2019](#) ^[4]

- Contact : Pôle Animation de la Vie Locale
- Permanence du service : mardi 14h-17h / mercredi 9h-12h et 14h-17h / vendredi 14h-17h
- Tél : 04 76 50 47 09
- Courriel : soutien-logistique@ville-voreppe.fr ^[5]

Salles festives

• Salles de réunion (ne conviennent pas pour une réception)		Localisation	Superficie	Capacité Assise	Capacité Debout	Capacité Debout
• Salles						
weet [7]				600 m ²	450	600
Espace Festif	Arrosoir [6]	Rue de Nardan		400 m ²	300	400
Rogé, Sallès	Gymnase l'Arcade		50 m ²	200 m ²	150	200
Connexion	Place de l'Église					
Marius Locatelli (Chevalon)	Rue Beyle			120 m ²	80	120
	Chérelas					
Armand-Pugnot	Ensemble sportif	Place Armand-Pugnot		170 m ²	110	170
Pierre Rappin	Pigneguy		70 m ²	60	70	
Source URL: https://www.voreppe.fr/article/louer-une-salle-municipale						
524, rue de Bourg-vieux						
Liens						
[1]	https://www.voreppe.fr/sites/default/files/formulaire_resa_salle_rgpd_2.pdf					
[2]	https://www.voreppe.fr/sites/default/files/ri_salles_festives.pdf					
[3]	https://www.voreppe.fr/sites/default/files/delictarifs_salles_23nov2017_0.pdf					
[4]	https://www.voreppe.fr/sites/default/files/da181210av0006.pdf					
[5]	mailto:soutien-logistique@ville-voreppe.fr					
[6]	https://www.voreppe.fr/article/larrosoir					
Xavier Jouvin	9, rue Xavier Jouvin		50 m ²	40	50	
Volouise	Espace Maurice Vial 178, avenue H. de Blazac		45 m ²	50	60	
Roize (Salle de danse)	Espace Maurice Vial 178, avenue H. de Blazac		85 m ²	70	85	